

XXI CHAPITRE GÉNÉRAL ROME. 08 - 30 juin 2018

Vendredi 8 juin

L'ouverture du XXI Chapitre Général, à Rocca di Papa (Rome-Italie) a commencé le jour de la Fête du Sacré-Cœur de Jésus (titre de la Congrégation). Les sœurs participantes se sont réunies dans l'antichambre de la Salle capitulaire pour accueillir la Parole et invoquer l'Esprit, en lui demandant de les éclairer et de les accompagner tout au long de cette rencontre.

Après le rite d'introduction, les communautés de discernement ont rejoint la Salle capitulaire et, avec l'intercession de nos saints Protecteurs, ont écouté le mot d'accueil de Sœur Anabela Carneiro qui souligne l'importance de cet événement et déclare ouvert le XXI Chapitre Général.

Samedi 9 et dimanche 10 juin

L'importante étape de la réflexion spirituelle, commencée l'après-midi du 8 juin, se poursuit pendant ces deux jours. La dynamique capitulaire est confiée à :

- Ismael A. Garceranth s, j, de nationalité colombienne, est le médiateur du Chapitre. Il est avocat, théologien et canoniste.
- Sœur Laurinda Martins de Faria, de la Province du Portugal, assure le service de modératrice capitulaire. Spécialisée en Vie Religieuse, elle a été Conseillère générale.

Lundi 11 juin

Après la préparation spirituelle, la journée commence par la présentation de l'itinéraire du Gouvernement général au cours des six dernières années, menée par la Supérieure générale et les sœurs du Gouvernement général, en fonction des différents domaines de responsabilité. Ce travail fait l'objet de deux Mémoires : la Mémoire de Vie et Mission et la Mémoire Économique.

Elles abordent également d'autres thèmes spécifiques, tels que la revitalisation et la restructuration de la Congrégation, la révision des Constitutions et les publications du sexennat, entre autres.

Mardi 12 juin

L'Assemblée capitulaire poursuit les travaux de réflexion avec l'analyse de la réalité de la Congrégation, à travers les rapports présentés par les Provinces. Chaque province expose deux rapports : l'un sur **la réalité des communautés** et l'autre sur **la situation des Œuvres hospitalières**, enrichis respectivement des défis pour le futur.



L'après-midi, la Commission chargée d'étudier la Mémoire économique du sexennat présente son rapport à l'Assemblée, procède à son évaluation globale et identifie les principales forces et faiblesses. Elle propose par ailleurs des réponses aux défis évoqués.